



COMMUNIQUE DE PRESSE

Modalités du projet d'offre publique visant les actions et les OCEANE de la société Selectirente

Paris, le 18 octobre 2018 – Tikehau Capital, groupe de gestion d'actifs alternatifs et d'investissement, précise les modalités et le prix de son projet d'offre publique visant les titres de la société Selectirente.

Le 20 septembre 2018, le groupe Tikehau Capital a annoncé qu'il lancerait, après la réalisation définitive de son projet d'acquisition de Sofidy, une offre publique d'acquisition obligatoire visant les titres Selectirente conformément à la réglementation applicable.

Ce projet d'offre publique concernera les actions Selectirente en circulation et les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) en circulation émises par Selectirente le 17 décembre 2013 et arrivant à échéance le 1^{er} janvier 2020.

L'offre prendra la forme (i) d'une offre publique d'achat visant les actions Selectirente et (ii) d'une offre publique d'achat visant les OCEANE Selectirente selon les termes suivants :

- une offre publique d'achat aux termes de laquelle les actionnaires de Selectirente pourront céder leurs actions au prix de 89,0 euros en numéraire par action (coupon attaché) ; et
- une offre publique d'achat aux termes de laquelle les titulaires d'OCEANE Selectirente pourront céder leurs OCEANE au prix par OCEANE (coupon attaché) de 89,0 euros en numéraire multiplié par le Ratio d'Attribution d'Actions applicable pendant la Période d'Ajustement en cas d'Offre Publique (tels que ces termes sont définis dans la note d'opération des OCEANE et conformément à la Section 4.2.6(c) de la note d'opération des OCEANE).

Le prix d'offre extériorise une prime de (i) 27,1% sur le dernier cours de bourse de Selectirente (cours de clôture au 20 septembre 2018) et (ii) 27,8%, 26,7% et 28,7% sur les CMPV¹ 1 mois, 3 mois et 6 mois calculés respectivement au 20 septembre 2018. Il extériorise également une légère prime par rapport au dernier actif net réévalué (ANR) de liquidation hors droits sur une base diluée des OCEANE publié par Selectirente au 31 décembre 2017 de 88,55 euros².

Tikehau Capital reconnaît la qualité de l'équipe de gestion et du portefeuille d'actifs de Selectirente ainsi que leur potentiel de développement au sein du groupe Tikehau Capital et examine les options pour faire croître ce véhicule.

L'offre ne sera soumise à aucune condition autre que le seuil de caducité prévu par la réglementation applicable.

Tikehau Capital informera le marché de la réalisation du projet d'acquisition de Sofidy et du dépôt de son offre publique sur les titres de Selectirente qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2018.

Tikehau Capital est conseillé par Rothschild & Cie et Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP.

Informations importantes :

La documentation relative à l'offre publique qui, si elle est déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique, sera soumise à l'Autorité des marchés financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance, dès qu'ils seront disponibles, de la documentation relative à l'offre publique, ainsi que de tout avenant ou ajout dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Tikehau Capital, Selectirente et l'opération envisagée.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Tikehau Capital décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

¹ Dans le calcul des cours moyens pondérés des volumes (CMPV), les cours de bourse antérieurs à la date de détachement du dividende relatif à l'exercice 2017 et payé le 20 juin 2018 sont ajustés à la baisse de 3,20 euros, soit le dividende par action mis en paiement.

² Pour rappel, l'ANR de liquidation hors droits sur une base non diluée au 31 décembre 2017 s'établissait à 91,22 euros mais il ne tient pas compte des OCEANE sur lesquelles porte également l'offre.

A propos de Tikehau Capital :

Tikehau Capital est un groupe de gestion d'actifs et d'investissement qui gère 14,8 milliards d'euros d'actifs (au 30 juin 2018) et dispose de 2,3 milliards d'euros de fonds propres (au 30 juin 2018). Le Groupe investit dans différentes classes d'actifs (dette privée, immobilier, private equity, stratégies liquides), notamment au travers de Tikehau IM, sa filiale de gestion d'actifs qui opère pour le compte d'acteurs institutionnels et privés. Contrôlé par son management, aux côtés de partenaires institutionnels de premier rang, Tikehau Capital compte 230 collaborateurs (au 30 juin 2018) au sein de ses bureaux actuellement situés à Paris, Londres, Bruxelles, Madrid, Milan, New York, Séoul et Singapour.

Tikehau Capital est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment A (code ISIN : FR0013230612; Ticker: TKO.FP)

www.tikehaucapital.com

Contacts Presse :

Tikehau Capital : Julien Sanson – +33 1 40 06 18 40
Image 7 : Grégoire Lucas & Florence Coupry – +33 1 53 70 74 70
press@tikehaucapital.com

Contact Actionnaires et Investisseurs

Louis Igonet - +33 1 40 26 11 11
shareholders@tikehaucapital.com